

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Édouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 13 Juillet 1909

Le Prêtre Catholique

On a pu lire ce témoignage peu équivoque, dans le "Methodist Recorder," organe protestant de l'Ontario :

"On ne peut nier que le prêtre catholique, à toutes les époques de l'histoire a joué un rôle important sur la scène du monde ; et ce rôle, il le remplit grâce aux fortes études qu'on lui impose, à la longue préparation que l'Eglise demande de ses futurs ministres. Non content de cet heureux état de choses, Pie X, tout récemment à l'occasion de son jubilé sacerdotal, vient de porter à un degré beaucoup plus élevé le niveau des études cléricales, en même temps qu'il exige un âge avancé pour l'admission à la prêtrise. Ceci il faut l'avouer, ne cadre pas beaucoup avec les idées reçues chez plusieurs sectes protestantes, en particulier les Méthodistes qui eux soutiennent que celui qui se destine au ministère, doit y rentrer le plus tôt possible, préparé ou non.

Que diraient nos jeunes gens qui se destinent au service de l'Eglise, si, avant de les admettre à l'ordination, on exigeait d'eux un cours complet d'études classiques anglaises, latines et grecques ; deux années de philosophie, de sciences naturelles et de mathématiques ; quatre années de théologie, de droit canon, d'écriture Sainte, de liturgie, d'éloquence sacrée ?... Tel est portant l'énorme bagage d'études préparatoires que le Pape n'a pas encore trouvé suffisant pour les futurs ministres de l'Eglise catholique. Faut-il, après cela, s'étonner du prestige merveilleux dont jouit le prêtre sur la masse des fidèles ?"

Les Vacances

Nous détachons d'un article de Julien Brieux publié dans la "Tribune" de St-Yacinthe les réflexions suivantes :

"Les vacances sont nécessaires. Elles sont aussi un danger. Par le fait même du repos, de l'inaction, elles constituent un temps d'épreuve. Trop souvent, par le fait de fréquentation de amis moins bons, de compagnons de jeux mauvais, elles sont un temps de corruption et de décadence morales.

L'enfant, sans expérience, ignorant du danger, cherche son plaisir partout. Il va partout où l'appelle la distraction, où le conduit la joie de vivre.

C'est aux parents que s'impose le devoir de guider les pas de l'enfant à travers ses dangers, de le protéger, de le défendre contre le

mal. L'enfant a besoin de repos et de distractions. Il faut les lui donner. Mais il faut que ce repos soit sain. Au moral comme au physique, il faut que ces distractions soient honnêtes. L'enfant a besoin de jouer, mais il faut que ses jeux ne tournent pas au détriment de sa santé, de la santé de son corps ou de la santé de son âme.

C'est dire que leur repos, les enfants doivent le prendre sous la surveillance de leurs parents, non pas dans la rue, dans la promiscuité de tous les scandales. Les enfants ont besoin de cette surveillance pendant les vacances comme pendant l'année scolaire, pendant les vacances plus que pendant l'année scolaire. Aussi si leurs parents veulent vraiment leur bonheur, ils ne les perdront pas de vue pendant les jours des vacances. Mais s'il leur est impossible d'exercer par eux-mêmes cette surveillance constante, de toutes les minutes ? Alors qu'ils se fassent remplacer par d'autres mais qu'ils ne laissent pas à leurs enfants la liberté de se pervertir et de se corrompre."

Mon Bien Cher Compatriote,

L'IMPARTIAL du 29 juin nous apporte le plus doux rayon de soleil—depuis l'acclamation de Marie Immaculée comme Reine d'Acadie, sous son très glorieux vocable de l'Assomption.—Et comme les reines de la terre ont autour d'elles, sous le titre de "Dames d'honneur", une brillante cour servant fréquemment d'intermédiaire entre les sujets qui implorent la protection de la souveraine et cette souveraine, ainsi Marie, notre Auguste Reine d'Acadie, voit autour d'elle la plus brillante cour qui se puisse concevoir.

Par un acte d'autorité qui suffit à porter votre nom dans la suite des siècles et à le faire bénir par les générations futures de notre Patrie ; vous appuyant d'ailleurs sur des précédents qui justifient votre acte, le plus beau du XXème siècle en Acadie, précédents dont il suffit de citer deux principaux : Louis XI, donnant au royaume de France à Marie au XVème siècle (ce fut sous son règne, en 1456, que le Pape Calixte III réhabilita la mémoire de Jeanne d'Arc brûlée à Rouen sur la place du Vieux-Marché le 30 mai 1431) ; Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur, consacrant solennellement, vers 1873, sa patrie au Sacré Coeur. Les Francs-maçons le firent pour cela, martyr en 1875. Par cet acte d'autorité, vous hâtez la délivrance de notre pays.

Le geste admirable que vous venez de faire prouvera à tous nos contemporains, à nos ennemis, à nos adversaires, que jamais à notre époque, que le Dieu de Clovis ne meurt pas et qu'il entend continuer la Série de ses Actes par les Francs, *Gesta Dei per Francos*. Votre geste est à peine fat : déjà j'ai entendu de nos prêtres les plus distingués s'écrier "que c'est providentiel pour l'Acadie !"

Vous nous donnez, en effet, au près de Marie, la plus puissante Avocate que nous eussions osé espérer. Jeanne d'Arc, vous le dites très bien, est Fille de France—l'Acadie est Fille de France—: quoi de plus naturel que l'union de deux enfants, mais quoi de plus juste que la protection de la plus forte à sa soeur faible, quand tous deux ont grandi dans les larmes, dans la persécution, se sont élevés dans leur propre sang ?...

Oui, elle est providentielle, cette reconnaissance par vous, Chef incontesté et vénéré de l'Acadie, de la toute gracieuse Guerrière la Bienheureuse Jeanne d'Arc, le Patriotisme fait chair, la vaillance par la Foi, la Charité personnifiée, la confiance incarnée en la justice du Pontife Suprême, autre doux Christ sur terre, auquel nous aussi nous nous confions éperdument, pauvres Acadiens, lui disant à travers nos sanglots : "Pontife de Jeanne d'Arc, Enfant de France, écoutez et délivrez l'Acadie, Fille de France !..."—Le Vénéré Pie X ne sentira-t-il pas bondir son Coeur de Père à cette touchante supplication d'un peuple "passé au pressoir" chez soi dans son propre pays ?... Il faudrait ne pas connaître le St. Père pour oser le croire insensible. Coincidences singulières, si l'on veut : 1° Votre Décret est publié dans L'IMPARTIAL du 29 juin, jour de la fête de saint Pierre, c'est-à-dire de la Papauté ; 2° Ce jour-là même arrivait un écrit de l'illustre Général de Charette si aimé des

Pontifes-Romains, et il nous dit : "Vive Jeanne, c'est encore elle qui nous sauvera !" Vous connaissez le dévouement du grand Français au peuple d'Acadie. C'est un espoir qu'il nous apporte.

Jeanne est donc devenue, officiellement, la Protectrice de notre malheureuse patrie toujours opprimée : la persécution est incessante, elle atteint même, à Moncton entre autres et à Chatham, un degré d'aigreur qui fait trembler....

Jeanne a cubulé les plus puissantes armées du plus puissant souverain de son temps, comme elle a confondu l'évêque Judas et ses théologues qui l'ont jugée ; elle a vaincu ce peuple qui tient dans l'esclavage le peuple qui nous voudrait esclaves, et qui fut reçu par charité par nos pères parce qu'il souffrait.... Et Jeanne serait impuissante contre ces esclaves jouguant à leur abjection l'ingratitude la plus dégradante ?...—Oh ! non, elle n'est pas impuissante. Elle le montrera... car elle est déjà à l'action en faveur du petit peuple qui se confie en elle. Marie voulait être priée par l'innocence unie à l'amour de l'Eglise et de la Patrie : elle attendait Jeanne, pour cela. Et pour cela, et afin que pour nous Jeanne la suppliât, elle mettait, la Divine Mère, au coeur de son fils, Chef du peuple d'Acadie, le projet de la Reconnaissance officielle de Jeanne d'Arc comme Protectrice de l'Acadie prosternées, les deux Enfants de France, aux pieds de la Reine de France et d'Acadie....

Soyez en béni, M. le Président-Général : cette bénédiction sera dite et répétée par nos enfants et les enfants de leurs enfants.

M. SEBASTIEN Le 1er juillet 1909

TRISTE PERSPECTIVE

que celle de chaque homme ou chaque femme qui souffre d'indigestion.

Personne ne peut jouir pleinement de la vie, ou faire convenablement ce qu'il doit, sans une bonne santé, et il est absolument impossible d'avoir une bonne santé, si l'estomac ne fonctionne pas bien.

Le mal de tête—l'engourdissement—la courte haleine—douleurs dans l'estomac—apathie—irritabilité—mauvaise haleine et mauvais caractère, sont quelques-uns des symptômes de l'indigestion—symptômes qui ne doivent jamais être négligés, spécialement quand il y a un moyen sûr et prompt d'être guéri—Les Tablettes "No. 11" de Father Morrisey. Ces Tablettes furent inventées par le prêtre-médecin pour soulager et guérir ceux de ses paroissiens qui souffraient de quelques sortes que ce fût, de maladies de l'estomac, et elles ont soulagé et guéri des milliers.

Voici ce que M. J. Jerry Mullin de Trent Brook, Northumberland Co., N.B. écrivait à leur sujet, en date du 2 Dec. 1908 :

"J'étais affligé de très sérieux dérangements de l'estomac et la médecine que je reçus de Father Morrisey me guérit complètement."

Si votre estomac ne fonctionne pas bien, essayez donc les Tablettes "No. 11" de Father Morrisey.

Chez votre fournisseur ou de la Father Morrisey Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 407

Greve Monstre a Sydney, N. E.

Sydney, N. E., 7—La grande grève dont la menace planait depuis quelques temps sur notre monde industriel et travaillant vient d'éclater hier par la cessation de tout travail de la part des mineurs unis de l'Amérique. Les mines de la "Dominion Coal" continuent cependant encore d'être exploitées quoique avec un personnel de beaucoup réduit. On estime que sur environ 5,280 mineurs il en reste 1,007 qui sont encore à l'ouvrage. Tous les convois continuent de circuler et la compagnie est confiante qu'elle en arrivera à vaincre la grève et les grévistes.

On n'a pas encore enregistré de désordres sérieux. Des groupes de grévistes vont cependant jusqu'à l'entrée des mines afin de persuader les ouvriers de la P. W. A. de les aider dans la poursuite de la grève.

Cette dernière provient de ce que la Dominion Coal, conformément à l'invitation qui lui en avait été faite, n'a pas envoyé de représentant à la conférence des United Mine Workers of America pour discuter les questions en litige entre elle et ses employés. L'administrateur général de la compagnie est décidée à ne pas reconnaître les United Mine Workers et ne se rendra à aucune de leurs demandes.

Les charbonnages de la compagnie ont été entourés de clôtures, et on a préparé à l'intérieur des maisons pour les employés qui voudront continuer à travailler. La compagnie a rempli presque tous ses contrats et a en réserve entre 100,000 et 150,000.

L'Acadie

(DU SOLEIL DE PARIS, FRANCE)

Au commencement du XVIIe siècle, des paysans bretons et des laboureurs normands,—devançant de seize ans les premiers puritains anglais que la Fleur de Mai débarqua sur les rivages du Massachusetts,—s'établirent dans cette presqu'île de la Nouvelle Ecosse qui portait alors le nom d'Acadie. Agriculteurs et pêcheurs, les Acadiens vivaient au nombre de seize à dix-sept mille dans cette province soumise à l'autorité britannique. L'Américain Longfellow, dans son poème d'Evangeline, n'a fait que traduire en vers le tableau idyllique tracé de la colonie par le célèbre historien Bancroft. Le traité d'Utrecht fut le point de départ des malheurs qui fondirent sur les Acadiens. Catholiques et Français, ils ne pouvaient se résoudre à combattre contre leurs frères dans les rangs britanniques ; aussi réclamaient ils le bénéfice d'une neutralité que l'humanité faisait à leurs maîtres un devoir de respecter. Mais le fanatisme protestant ne permettait pas de respecter de misérables "papistes". Pour les punir de leur fidélité au Credo ancestral, nulle vexation ne leur fut épargnée. Pendant un demi-siècle, toute l'Amérique protestante s'acharna contre ces pauvres paysans. Enfin, ne pouvant parvenir à les exterminer, on résolut de se délivrer d'eux par un de ces moyens atroces que le genre humain ne connaît plus depuis l'époque des conquérants assyriens,—et que le protestantisme anglais et, quelques années plus tard, la Révolution française devait remettre en honneur : la transportation en masse ! Cette mesure infâme, réclamée par ce philanthrope cafard qui, sous le nom de Benjamin Franklin, hypnotisa tant de Français stupides et arrachée à la faiblesse ou à l'ignorance de lord Chatham, fut exécutée avec une cruauté qui en doubla l'horreur.

Les bourreaux s'appelaient Lawrence, Winslow, Murray, Saül, etc. Le vendredi 5 septembre, tous les habitants mâles du village de la Grande-Prée reçurent l'ordre de se rassembler dans l'église. 418 Acadiens obéirent à cet appel. Aussitôt, Winslow déclare à nos compatriotes qu'ils sont prisonniers du roi et qu'on va les jeter sur des plages inconnues. Les prisonniers sont amenés devant la garnison et mis en ligne, six hommes de front.

Jusqu'à ce moment, ces malheureux s'étaient soumis sans résistance. Mais à peine leur ordonne-t-on de marcher vers le rivage, que la résistance commence. Avait-on le droit de séparer le fils du père et le frère du frère ? Cette dislocation des familles révolte les victimes. Insensible aux protestations des Acadiens, Winslow enjoint aux troupes de croiser la baïonnette contre les Français rebelles. Au moment où le sang va couler, les jeunes gens se résignent à marcher. De l'église au lieu de l'embarquement, la distance n'est pas moindre d'un mille et demi. Pendant tout ce trajet, les mères, les filles, les aïeules, les fiancées, les femmes s'attachent aux pas de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils, de leurs petits-fils, pleurent, s'agenouillent, essaient de les saisir par leurs vêtements pour les embrasser une dernière fois.

Les mêmes scènes se reproduisirent dans tous les villages. Sept à huit mille Acadiens furent de la sorte déportés sans jugement par un gouvernement spoliateur qui confisqua leurs biens et les frustra de toutes leurs ressources. Un écrivain éminent, Rameau de Saint-Père, dans un livre intitulé Une colonie féodale, en Amérique, a écrit l'histoire de l'Acadie et de ses épreuves. Mais ce n'est pas la faute de Rameau s'il n'a pu nous faire connaître toutes les péripéties de la proscription. Les Anglais ont systématiquement détruit les documents, les pièces, les archives qui révélaient leur infamie. C'est seulement vers le milieu du siècle dernier qu'on a connu quelques détails de la douloureuse histoire. Quand les Anglais font un mauvais coup, leur premier soin est de le cacher. Ainsi en est-il des confiscations et des spoliations en masse accomplies en Irlande ; ainsi en est-il des cruautés exercées contre les catholiques anglais, sous la vertueuse reine Elisabeth, et des supplices néroniens appliqués dans l'Inde par le gouverneur Warren Hastings.

Au mois de septembre 1872, Fustel de Coulanges, dans un article de la Revue des deux Mondes, faisait remarquer que les Anglais qui veulent flétrir le fanatisme invoquent toujours la Saint-Barthélemy, les Dragonnades et l'Edit de Nantes, et se taisent sur leurs propres crimes. Or l'histoire de la race saxonne—il faut le dire bien haut—est souillée de sang et de boue, à presque toutes ses pages. Nulle nation n'a commis plus de forfaits et n'a moins respecté la vie et la liberté humaines. Mais il en est de l'Angleterre comme de la femme Bancal, du procès Fualdès. Pendant que les assassins égorgeaient Fualdès, un Auvergnat, payé par la Bancal, jouait de l'orgue dans la rue des Hédomadiers, pour étouffer les cris des victimes. De même, aujourd'hui, encore, les Anglais vocifèrent, déclament, tantôt contre Louis XIV, tantôt contre Charles IX, pendant que leurs princes fusillent, égorgent, déportent nos compatriotes de l'Acadie où versent du plomb fondu dans la bouche des Hindous.

Trente ans après la proscription, les Acadiens qui lui survécurent reprirent le chemin de la terre que Lawrence et Winslow s'étaient flattés de leur avoir ravie et pour toujours ils rentrèrent dans la patrie dont rien n'avait pu détacher leurs affections et leurs espérances.

A l'heure actuelle, ils forment des groupes pleins de vie, fidèles aux vieilles moeurs et à l'antique foi. Mais si nos compatriotes n'ont plus à craindre maintenant les abominables sévices de Lawrence et Winslow, leurs épreuves ne sont pas terminées.

Quels sont aujourd'hui les adversaires de l'Acadie ? J'ai le regret de le dire, ces adversaires sont les catholiques irlandais d'Amérique. Entendons nous bien, les vexations auxquelles nous voulons faire allusion n'offrent aucune ressemblance avec les violences dont les Anglais du XVIIe siècle se rendirent coupables. Il n'en est pas moins certain que le haut clergé Irlandais manifeste contre nos compatriotes une hostilité que nous avons le devoir de dénoncer et de flétrir. Est-il juste, en effet, que les Irlandais déclarent la guerre à notre langue ? Si nous réproprions la conduite de l'Allemagne protestante quand elle exclut des écoles polonaises l'usage de la langue nationale et lorsqu'elle exige que les leçons du catéchisme soient données aux jeunes Slaves dans l'idiome germanique,—comment pourrions-nous accorder au clergé irlandais le droit d'obliger les jeunes Acadiens à n'user que de la langue anglaise à l'église et en classe ? De telles mesures sont non moins odieuses en Amérique qu'en

Prusse. Que cette assimilation serve les vues du gouvernement fédéral et motive l'entente de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, et de l'ex président Roosevelt, on le comprend. Mais la cause de la religion catholique elle-même ne saurait gagner à de telles contraintes. Une expérience séculaire prouve que les Français qui répudient leur langue trahissent également leur foi !

Des réunions Nationales,—des "Conventions", pour employer un mot acadien,—rassemblent à des intervalles réguliers les délégués de l'Acadie. Ce peuple de cent cinquante mille âmes, affirme, dans chacun de ses "Champs de Mai", l'énergique volonté de maintenir son indépendance, sa langue et sa foi. Le 15 août, la solennité de l'Assomption est le jour de leur fête Nationale ; le drapeau acadien porte l'image de la vierge de Lourdes. A la dernière "Convention" de 1908, les délégués supplièrent Pie X de créer à Moncton un siège épiscopal et d'y faire asseoir un évêque acadien. Si,—comme tout le fait espérer,—nos chers compatriotes obtiennent gain de cause, l'avenir de la Nation sera, du coup, assuré par la formation sacerdotale d'une élite de jeunes Acadiens, comme par l'établissement de plusieurs collèges d'où sortiront des hommes qui prendront en main le mouvement de rénovation française en Amérique.

Catholiques de France, nous ne saurions rester indifférents à une aussi noble cause ! Un jour viendra,—et ce jour n'est pas loin,—où, sur les rives du Saint-Laurent, Canadiens et Acadiens formeront un groupe de quinze millions d'hommes parlant notre langue. Eh bien ! n'est-il pas nécessaire que, dès maintenant, nous favorisions non seulement de nos vœux, mais de toute notre influence, l'héroïque colonie qui veut, non sans raison, garder intacte sa langue !—et résister aux manèges plus politiques que religieux d'un parti singulièrement oublieux de son histoire et de nos services ?

OSCAR HAVARD.

LE BESOIN DE LIRE

Le besoin de lire est si naturel que c'est vraiment la faim de notre esprit, aussi pressante que la faim du corps.

Enfants, nous avons tous lu avec un appétit terrible ; c'est un peu plus tard que nous négligeons les livres, au moment où nous commençons à vivre, nous essayons audacieusement de tout mettre dans notre vie. Mais cet effet n'avoutit guère ; la vie la plus réussie est encore quelque chose d'infirmes et de grossier.

Alors on revient lire les poètes ; on a d'autant plus besoin de leurs vers qu'on n'a pu réaliser soi-même le bonheur que ces vers décrivent.

Le besoin de lire, c'est le besoin même de compenser la pauvreté de sa vie de s'en consoler, d'y échapper, le grand miracle de la lecture, c'est que tout ce que nous lisons nous arrive un peu ; et sans doute, le sort peut priver un être de toute la part de joie ou d'amour qu'il avait espérée ; mais la Fortune ennemie ne pourra jamais ôter à cet homme l'histoire de Tristan et d'Yseult, ou celle de Roméo et de Juliette ; nos lectures sont comme des songes, mais des songes que nous pourrions avoir à notre gré. Un livre est un rempart contre le réel.

Nos lectures suppléent à notre destin ; elles sont notre seconde vie. On connaît ces peintures en trompe l'oeil où excellent les Italiens et grâce auxquelles ont met, sur un mur brutal, l'illusion d'un jardin, d'un parc, d'une perspective ; nos lectures sont ainsi comme le trompe l'oeil de nos jours. Et la prison où le Destin nous enferme peut devenir de plus en plus étroite et gênante, nous aurons du moins ces grandes fresques sur la muraille de notre cachet.

Grand Pique-Nique

La paroisse de St. Jacques d'Egmont Bay aura encore cette année un pique-nique, mardi le 20 juillet.

De grandes préparations se font pour rendre la visite des étrangers aussi agréable que possible. Tous les amusements ordinaires en telles occasions seront sur le terrain. Un bon comité de vigilance est nommé afin d'empêcher la vente de boissons dans les environs.

Si le public désire avoir un jour d'agrément et de plaisirs c'est à Egmont Bay qu'il faudra s'y rendre le 20 juillet.

Le Rev. Père Boudreault s'attend que le succès de cette année sera aussi complet que l'an dernier. Venez à St. Jacques, et y aura du plaisir pour tous.

JEAN F. ARSENAULT Sec.

FANATISME CRIMINEL

Burlington, Vt., 7.—Une femme de quarante ans, Béatrice Thompson, a tenté d'assassiner hier le Rev. Jos. F. Gillies, un prêtre attaché à la cathédrale Ste-Marie, en

tirant sur lui un coup de revolver comme il passait devant la porte de la maison où elle venait, rue Loomis. Le Rév. Gillies se rendait dire la messe à l'académie Ste-Marie, quand la tentative a été faite.

La balle heureusement n'a fait que trouer un parapluie que le prêtre portait.

La femme Thompson arrêtée le soir, a avoué qu'elle entretenait une haine implacable contre la foi catholique et ses ministres.

Dans une sacoche qu'elle portait, on a trouvé un revolver complètement chargé et du calibre 32.

La Conversion des Juifs aux Etats-Unis

Le R. P. Jean Eis, de Columbus (Ohio), est un travailleur infatigable, qui a entrepris la difficile tâche de convertir les juifs et de les ramener à l'Eglise qui détient seule la vérité intégrale, l'Eglise catholique. Il est un des prêtres les plus connus des Etats-Unis. Depuis vingt-cinq ans environ, il remplissait la fonction de curé dans la paroisse du Sacré-Coeur, à Columbus. Français d'origine, il sait huit langues qu'il parle couramment. Désormais, il portera son activité parmi les juifs. Il a acheté à Worthington, la vieille propriété du Séminaire, et il compte en faire une école pour les jeunes garçons juifs. Le directeur sera M. Kaiser, de Pittsburg, rabbin converti au catholicisme. On n'a nullement l'intention d'exercer une pression religieuse quelconque sur la conscience des élèves ; on se bornera, par l'enseignement et la contagion de l'exemple, à préparer leur esprit soit à comprendre, soit peut être à recevoir un jour la vérité. L'éducation générale y sera complète, mais on fera une part plus large encore aux études industrielles.

En tout ceci, le P. Eis est assuré de l'appui et du patronage de Mgr Regis Cannevin, de Pittsburg, qui s'intéresse spécialement à l'oeuvre.



Mail Contract

SEALED TENDERS addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 13th. August, 1909 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, three times per week each way, between O'Leary Station and Roxbury from the Postmaster General's pleasure.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of O'Leary Station, Roxbury and route offices and at the office of the Post Office Inspector.

John F. Whear Post Office Inspector Post Office Inspector's Office Charlottetown 13th June 1909